



FÉDÉRATION DES MAGASINS DE BRICOLAGE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DE LA MAISON

Communiqué de Presse

Paris, le 21 janvier 2025

Les distributeurs pourraient être écartés du dispositif MaPrimeRénov' : un frein à la rénovation énergétique pour les Français

Bien que favorables à toute mesure visant à lutter contre les fraudes aux subventions publiques, la FMB et ses adhérents contestent l'alinéa 4 de l'article 3 d'une proposition qui viendrait écarter l'ensemble des distributeurs (négoce et GSB - Grandes Surfaces de Bricolage) du dispositif d'aide MaPrimeRénov'.

La proposition « contre toutes les fraudes aux aides publiques » sera examinée par les députés le 27 janvier prochain. Concrètement, si cette disposition était définitivement adoptée, les Français ne pourraient plus bénéficier des aides MaPrimeRénov' en passant par l'accompagnement d'un distributeur pour leur projet de rénovation énergétique. Or, GSB comme négoce jouent un rôle clé en proposant aux Français un accompagnement complet incluant produits, services et outils pédagogiques, qu'il s'agisse d'une rénovation énergétique « mono-geste » ou une rénovation globale.

Une mesure contreproductive qui va à l'encontre des clients des GSB et de leurs artisans partenaires

L'alinéa 4 de l'article 3 de la proposition de loi prévoit en effet d'interdire l'accès aux subventions MaPrimeRénov' à tous clients d'une entreprise si celle-ci n'est pas labellisée RGE. Or, en l'état de cette norme technique, les distributeurs ne peuvent pas accéder à une telle labellisation qui n'est pas adaptée à leurs structures. L'exigence introduite par le projet de loi reviendrait donc à écarter l'ensemble des distributeurs (négoce ou grandes surfaces de bricolage) du dispositif MaPrimeRénov', et – en conséquence – rendrait inéligibles à ces aides tous les Français qui souhaiteraient être accompagnés par un distributeur pour leur projet de rénovation.

Une mesure antinomique alors que les distributeurs sont des partenaires clés de la transition énergétique

Les GSB jouent un rôle majeur dans la transition énergétique, en conseillant, en rassurant et en accompagnant les Français pour un habitat plus durable. Grâce aux conseils prodigués par leurs vendeurs, à leurs réseaux d'artisans certifiés, à leurs produits innovants et performants, aux solutions de financement proposées, et à leur capacité à rendre ces produits et services accessibles, les magasins de bricolage accompagnent les Français en amont et en aval de leur projet de rénovation.

Les enseignes de bricolage, un relai indispensable pour atteindre les ambitions affichées de la France en matière de rénovations énergétiques

Avec plus de 350 millions de passages caisses et plus de 800 millions de visites sur les sites internet des enseignes en 2023, les GSB sont un relai indispensable pour atteindre les objectifs de la France, soit 700 000 rénovations performantes par an en 2030 selon le Secrétariat Général à la Performance Ecologique.

L'adoption de cette disposition impliquerait de se passer du rôle majeur que jouent les enseignes de bricolage pour accompagner des millions de Français dans leurs projets.

« Les enseignes du bricolage ont développé une expertise¹ pour répondre aux attentes des clients en matière de rénovation énergétique. Cette expertise, entretenue par des politiques ambitieuses de formation des conseillers-vendeurs, et par le développement d'outils digitaux performants, sert autant les clients que les 2.300 artisans avec lesquels elles travaillent en les libérant des démarches commerciales et du suivi administratif du dossier. De plus, l'accompagnement que propose ces enseignes est une réassurance pour les clients qui traitent avec des entreprises solides, toujours à l'écoute et disponibles. » déclare Caroline Hupin, déléguée générale de la FMB

Les impératifs de rénovation énergétique des logements devraient conduire les pouvoirs publics à mobiliser tous les acteurs fiables et reconnus pour permettre de sensibiliser et d'accompagner les Français dans leurs démarches. Exclure des pans indispensables, au détriment des artisans partenaires et des industriels fournisseurs des distributeurs, serait une aberration. La restriction de l'accès aux aides à certains acteurs économiques est contre-productive pour tous, et contraire à la liberté d'entreprise.

À propos de la FMB

La Fédération des Magasins de Bricolage et de l'aménagement de la maison (FMB) est l'organisation professionnelle représentative du secteur du bricolage en France. Elle rassemble les grandes surfaces de bricolage avec près de 2000 points de vente et près de 80 000 collaborateurs. Les entreprises adhérentes sont spécialisées dans la distribution des produits de bricolage, de l'aménagement de la maison, du jardin et de l'animalerie.

Contact Presse : SOURCE RP

Michelle Kamar : 06.09.24.42.42

michelle@source-rp.com

¹Expertises techniques et administratives reconnues par l'ANAH, sachant que certaines enseignes bénéficient même du statut de mandataire administratif et financier octroyé par cette dernière, leur permettant d'avancer les aides aux clients et ainsi de rendre accessibles les projets de rénovation énergétique au plus grand nombre.